Utilisation du service Représenter un client

Un outil de travail pour les bénévoles participant au

Programme communautaire des bénévoles en matière d'impôt

et au

Service d'aide en impôt – Programme des bénévoles

au Québec

Note: L'Agence du revenu du Canada (ARC) a un procédure obligatoire d'authentification multifacteur afin de renforcer la sécurité de ses services en ligne, et d'assurer la sécurité et la protection des renseignements des contribuables. Une fois inscrit à l'authentification multifacteur, l'utilisateur doit entrer un code d'accès à utilisation unique chaque fois qu'il ouvre une session pour accéder à nos services en ligne. L'utilisateur peut choisir l'une des deux options suivantes: par téléphone ou par grille de codes d'accès. Ce code est valable pour une seule ouverture de session. Pour en savoir plus, consultez la page Authentification multifacteur (MFA).

Table des matières

Représenter un client ***1***

Accès au service Représenter un client ***1***

Page Aperçu (RUC) ***2***

Page Aperçu (Compte du contribuable) ***3***

Page Déclarations de revenus ***4***

Déclarations de revenus et les avis de cotisation et de nouvelle cotisation ..5

Feuillets de renseignements fiscaux (T4 et autres) 6

Montants de report 6

Crédit d'impôt pour personnes handicapées (CIPH) 6

Page Comptes et paiements ***7***

Solde de votre compte et état de compte 7

Paiements faits sur production 8

Acomptes provisionnels 8

Page Prestations et crédits ***9***

Le lien Versements 10

Page Régimes d'épargne et de pension ***11***

Régime enregistré d'épargne-retraite (REER) 13

Compte d'épargne libre d'impôt (CELI) 13

Régime d'accession à la propriété (RAP) et Régime d'encouragement à l'éducation permanente (REEP) 14

Page Suivi des progrès ***15***

Représenter un client

Le service Représenter un client (RUC) de l'ARC fournis aux représentants autorisés un accès en ligne sécurisé et contrôlé aux renseignements fiscaux d'un particulier. En tant que représentant autorisé dans le cadre du Programme communautaire des bénévoles en matière d'impôt (PCBMI) ou du Service d'aide en impôt – Programme des bénévoles (SAIPB) au Québec, vous pouvez utiliser ce service sécurisé pour accéder aux renseignements fiscaux au nom des contribuables que vous aidez.

Accès au service Représenter un client

Pour agir à titre de représentant autorisé dans le cadre du PCBMI/SAIPB :

- vous devez être un bénévole approuvé dans le cadre du programme;
- vous devez fournir votre ID Rep;
- vous devez avoir une vérification de dossier de police (VDP) valide; et
- vous **devez** avoir transmis avec succès une demande d'autorisation pour le contribuable, au moyen du logiciel ImpôtExpert du PCBMI.

Choisissez l'une des deux façons d'accéder au service Représenter un client : **Partenaire de connexion** ou **ID utilisateur et mot de passe de l'ARC**.

Important : Si vous utilisez une ancienne version d'un navigateur Web qui ne prend pas en charge les normes de sécurité les plus récentes, vous ne pourrez pas accéder aux services en ligne sécurisés de l'ARC.

Page Aperçu (RUC)

À la page **Aperçu**, entrez le numéro d'assurance sociale (NAS) du contribuable et cliquez sur le bouton **Accéder NAS**.

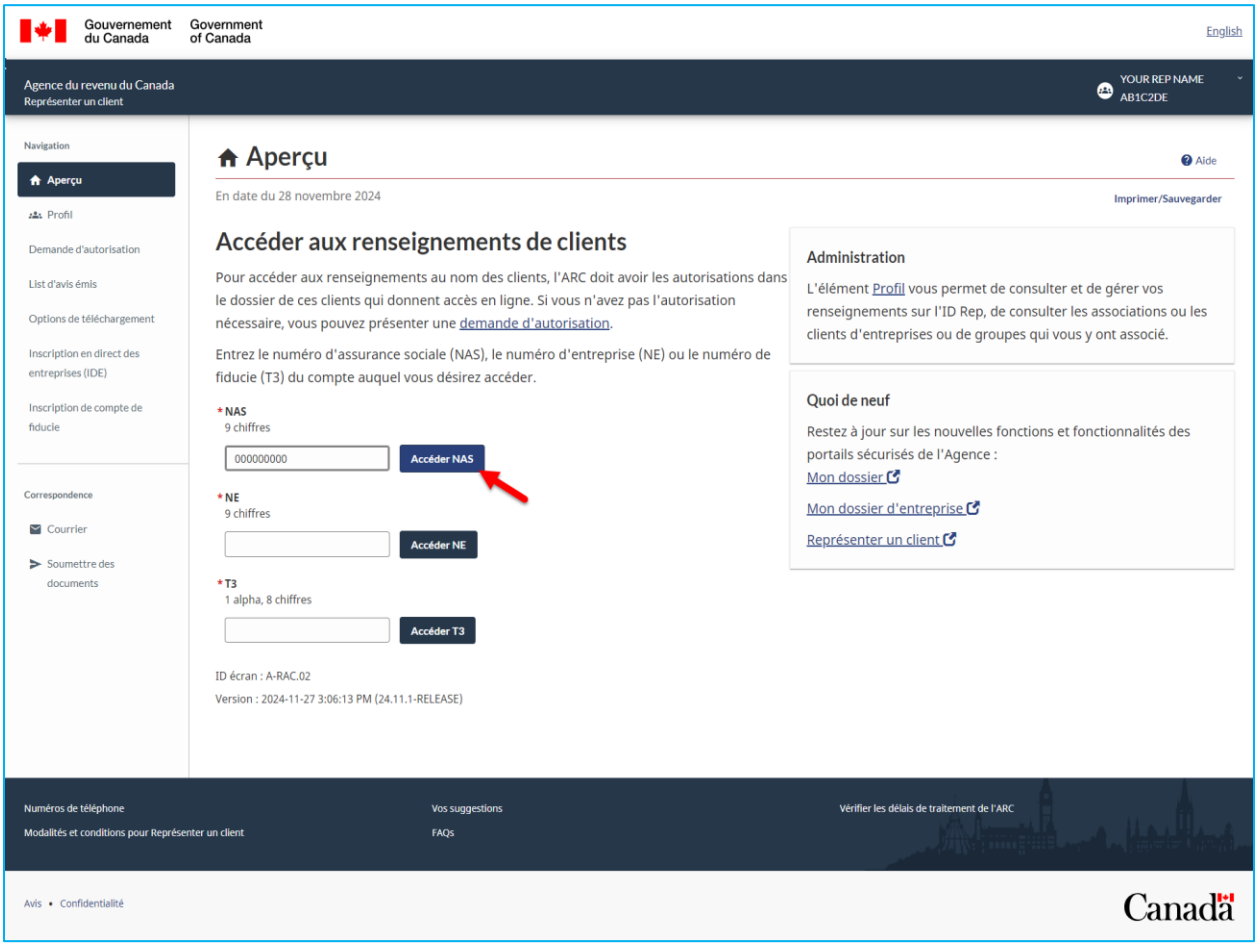

Cela vous mènera à la page de l'aperçu du compte du contribuable, où vous trouverez les renseignements suivants :

- Déclarations de revenus;
- Comptes et paiements;
- Prestations et crédits;
- Régimes d'épargne et de pension; et
- Suivi des progrès.

Cet aide-mémoire couvrira maintenant chacun des sujets de la page **Aperçu** en détail.

Page Aperçu (Compte du contribuable)

Les renseignements s'appliquant aux sujets suivants peuvent être consultés en cliquant sur les liens pertinents de cette page.

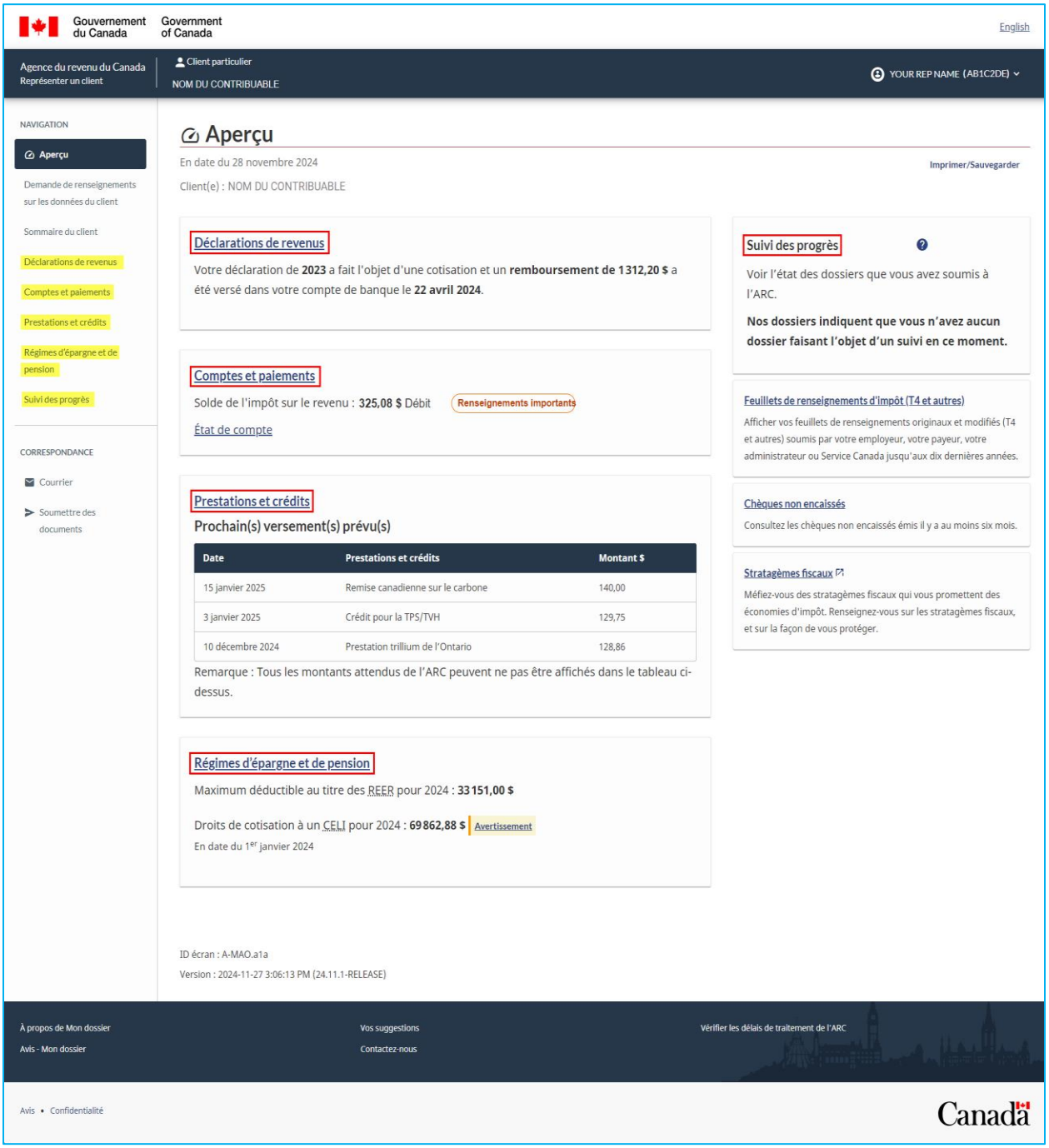

Page Déclarations de revenus

Sur cette page, vous trouverez des informations sur ce qui suit :

- Déclarations de revenus et les avis cotisation et de nouvelle cotisation;
- Feuillets de renseignements d'impôt (T4 et autres);
- Montants de report; et
- Crédit d'impôt pour personnes handicapées (CIPH).

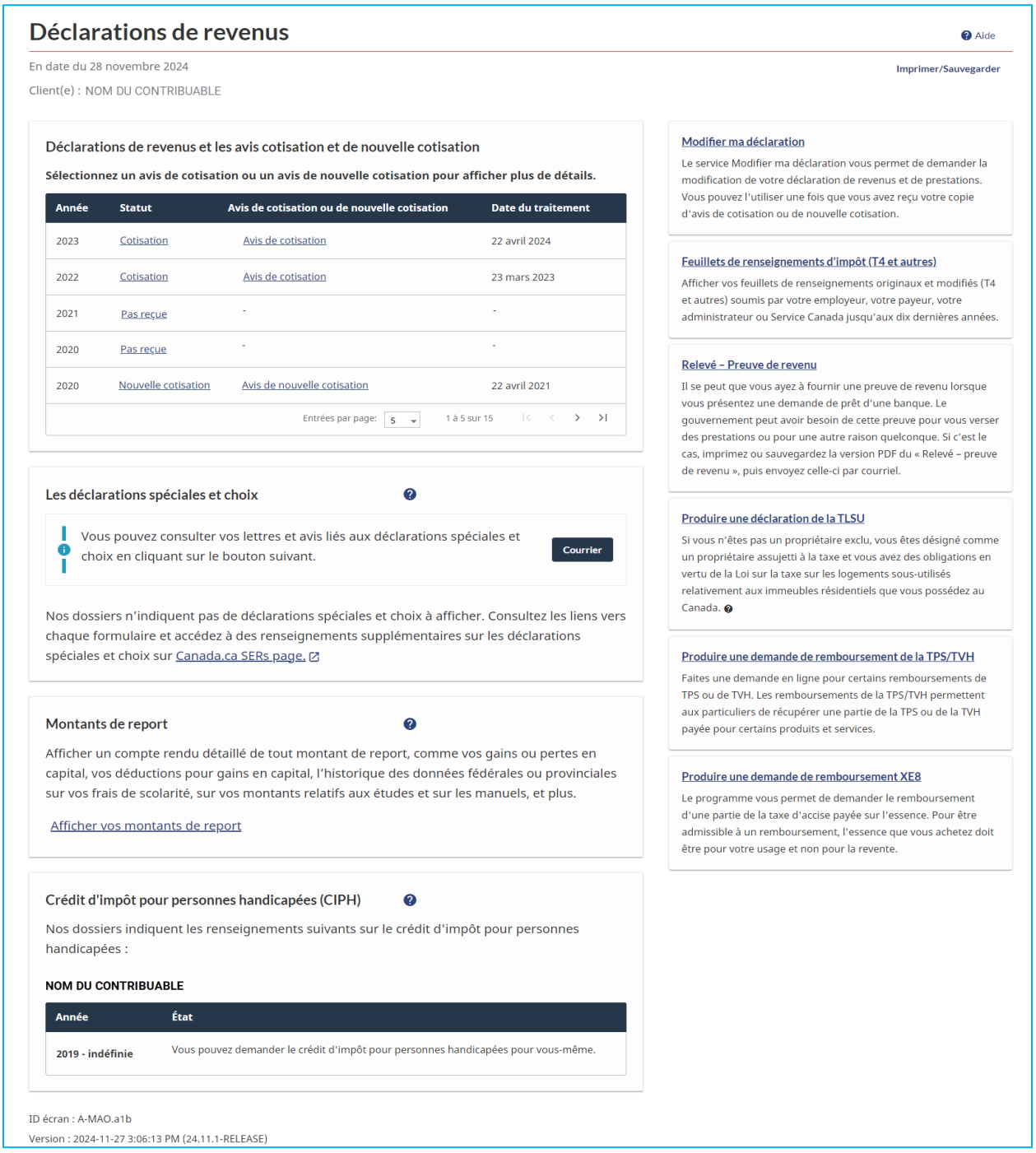

Déclarations de revenus

Aide

En date du 28 novembre 2024

Imprimer/Sauvegarder

Client(e) : NOM DU CONTRIBUABLE

Déclarations de revenus et les avis cotisation et de nouvelle cotisation

Sélectionnez un avis de cotisation ou un avis de nouvelle cotisation pour afficher plus de détails.

Année	Statut	Avis de cotisation ou de nouvelle cotisation	Date du traitement
2023	Cotisation	Avis de cotisation	22 avril 2024
2022	Cotisation	Avis de cotisation	23 mars 2023
2021	Pas reçue	-	-
2020	Pas reçue	-	-
2020	Nouvelle cotisation	Avis de nouvelle cotisation	22 avril 2021

Entrées par page: 5 1 à 5 sur 15

Les déclarations spéciales et choix

Vous pouvez consulter vos lettres et avis liés aux déclarations spéciales et choix en cliquant sur le bouton suivant. Courrier

Nos dossiers n'indiquent pas de déclarations spéciales et choix à afficher. Consultez les liens vers chaque formulaire et accédez à des renseignements supplémentaires sur les déclarations spéciales et choix sur Canada.ca SERs page.

Montants de report

Afficher un compte rendu détaillé de tout montant de report, comme vos gains ou pertes en capital, vos déductions pour gains en capital, l'historique des données fédérales ou provinciales sur vos frais de scolarité, sur vos montants relatifs aux études et sur les manuels, et plus.

Afficher vos montants de report

Crédit d'impôt pour personnes handicapées (CIPH)

Nos dossiers indiquent les renseignements suivants sur le crédit d'impôt pour personnes handicapées :

NOM DU CONTRIBUABLE

Année	État
2019 - indéfinie	Vous pouvez demander le crédit d'impôt pour personnes handicapées pour vous-même.

Modifier ma déclaration

Le service Modifier ma déclaration vous permet de demander la modification de votre déclaration de revenus et de prestations. Vous pouvez l'utiliser une fois que vous avez reçu votre copie d'avis de cotisation ou de nouvelle cotisation.

Feuillets de renseignements d'impôt (T4 et autres)

Afficher vos feuillets de renseignements originaux et modifiés (T4 et autres) soumis par votre employeur, votre payeur, votre administrateur ou Service Canada jusqu'aux dix dernières années.

Relevé – Preuve de revenu

Il se peut que vous ayez à fournir une preuve de revenu lorsque vous présentez une demande de prêt d'une banque. Le gouvernement peut avoir besoin de cette preuve pour vous verser des prestations ou pour une autre raison quelconque. Si c'est le cas, imprimez ou sauvegardez la version PDF du « Relevé – preuve de revenu », puis envoyez celle-ci par courriel.

Produire une déclaration de la TLSU

Si vous n'êtes pas un propriétaire exclu, vous êtes désigné comme un propriétaire assujetti à la taxe et vous avez des obligations en vertu de la Loi sur la taxe sur les logements sous-utilisés relativement aux immeubles résidentiels que vous possédez au Canada.

Produire une demande de remboursement de la TPS/TVH

Faites une demande en ligne pour certains remboursements de TPS ou de TVH. Les remboursements de la TPS/TVH permettent aux particuliers de récupérer une partie de la TPS ou de la TVH payée pour certains produits et services.

Produire une demande de remboursement XE8

Le programme vous permet de demander le remboursement d'une partie de la taxe d'accise payée sur l'essence. Pour être admissible à un remboursement, l'essence que vous achetez doit être pour votre usage et non pour la revente.

ID écran : A-MAO.a1b

Version : 2024-11-27 3:06:13 PM (24.11.1-RELEASE)

Déclarations de revenus et les avis de cotisation et de nouvelle cotisation

Cette section contient un tableau présentant de l'information **générale** sur les déclarations de revenus du contribuable pour l'année en cours et certaines années antérieures. Ces informations générales comprennent ce qui suit :

- **Année** : L'année d'impôt de la déclaration produite ou devant être produite;
- **Statut :** L'étape du processus à laquelle se trouve la déclaration. L'un des statuts suivants peut être affiché dans cette colonne ;
  - Pas reçue
  - Reçue
  - En cours de traitement
  - Cotisation
  - Nouvelle cotisation
- **Avis de cotisation ou de nouvelle cotisation** : Les deux types d'avis vous donnent un résumé des montants à des lignes spécifiques de la déclaration de revenus et expliquent les changements apportés par l'ARC au moment d'une cotisation ou d'une nouvelle cotisation, ainsi que d'autres renseignements importants; et
- **Date du traitement** : La date à laquelle l'ARC a établi une cotisation ou une nouvelle cotisation de la déclaration.

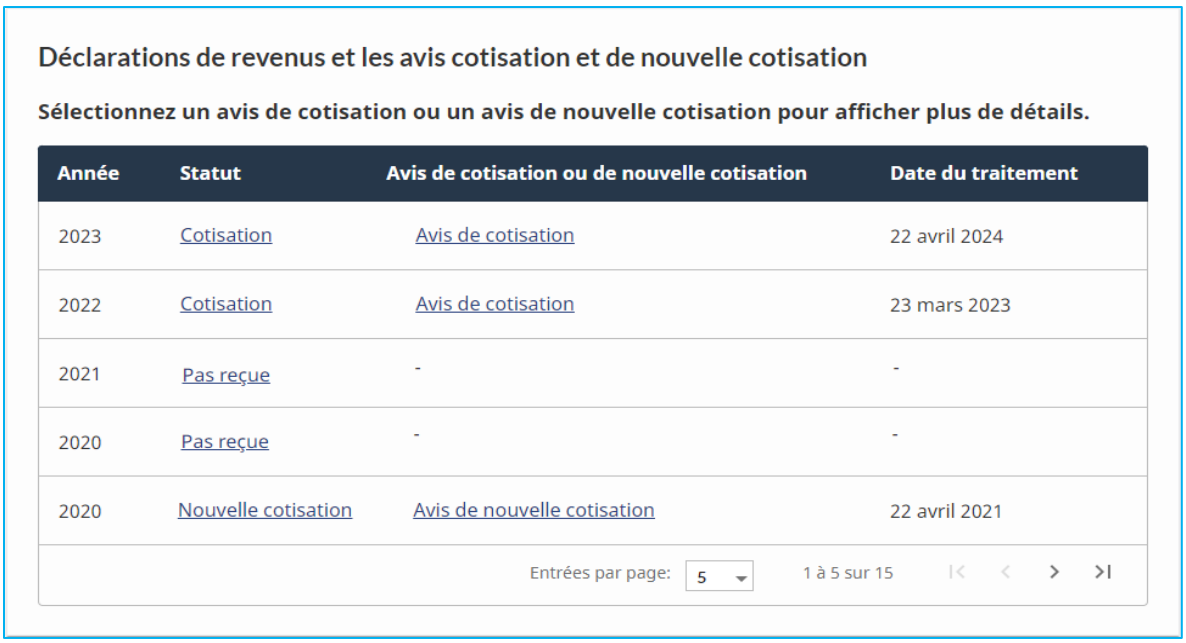

Déclarations de revenus et les avis cotisation et de nouvelle cotisation

Sélectionnez un avis de cotisation ou un avis de nouvelle cotisation pour afficher plus de détails.

Année	Statut	Avis de cotisation ou de nouvelle cotisation	Date du traitement
2023	Cotisation	Avis de cotisation	22 avril 2024
2022	Cotisation	Avis de cotisation	23 mars 2023
2021	Pas reçue	-	-
2020	Pas reçue	-	-
2020	Nouvelle cotisation	Avis de nouvelle cotisation	22 avril 2021

Entrées par page: 5 1 à 5 sur 15

Feuillets de renseignements fiscaux (T4 et autres)

Cette page vous permet de consulter les renseignements d'un certain nombre de feuillets d'impôt. Pour obtenir une liste complète, consultez la section Feuillets de renseignements (T4 et autres).

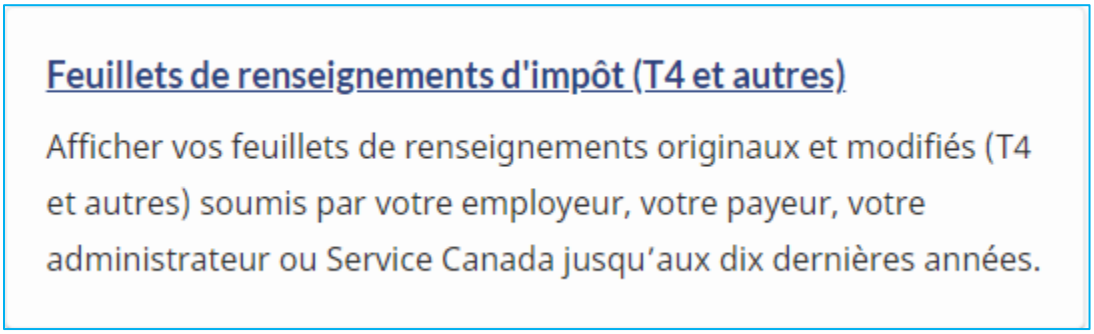

Montants de report

Cette page vous donne des renseignements détaillés sur les frais de scolarité et les montants relatifs aux études, et ce, à partir de 1972.

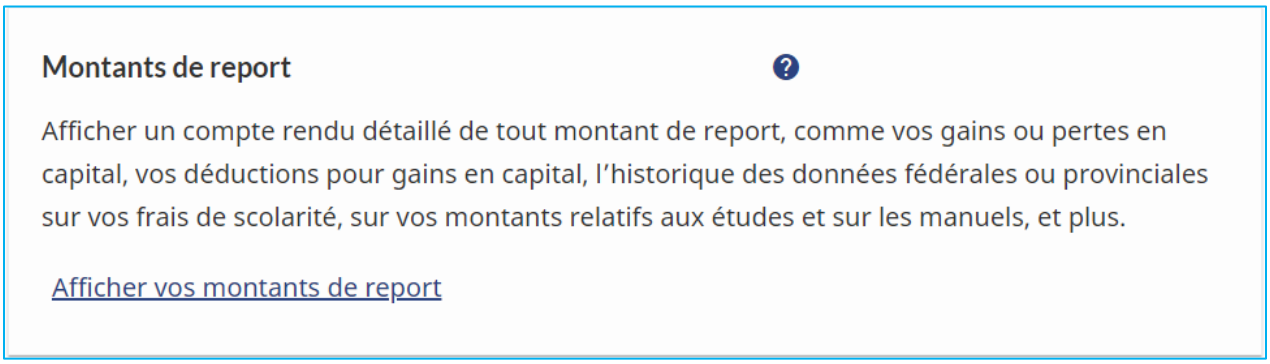

Crédit d'impôt pour personnes handicapées (CIPH)

Cette page fournit des renseignements sur le CIPH.

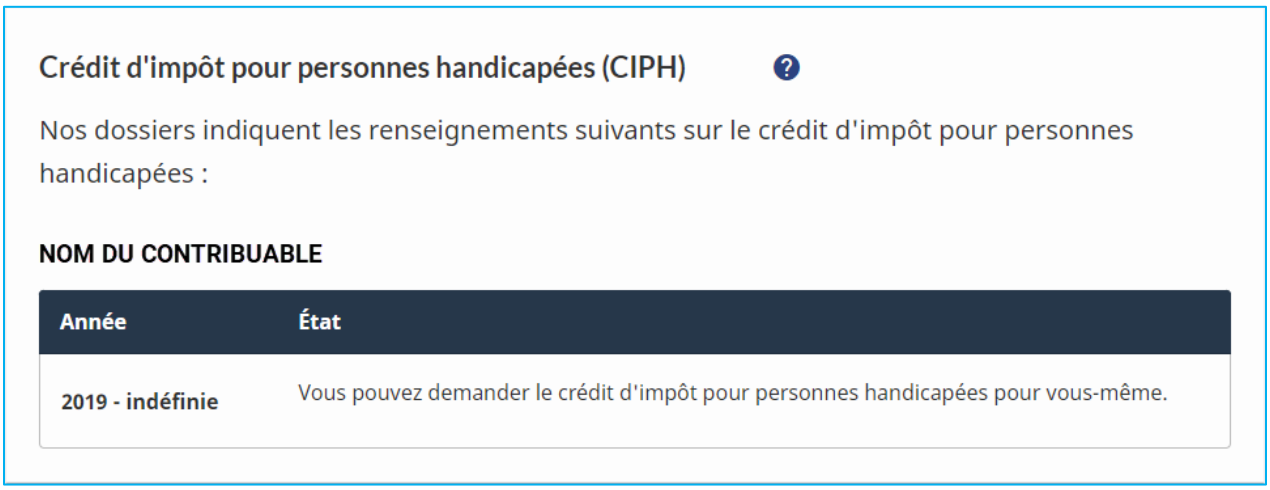

Page Comptes et paiements

Sur cette page, vous trouverez des informations sur ce qui suit :

- Solde de votre compte et état de compte,
- Paiements faits sur production, et
- Acomptes provisionnels.

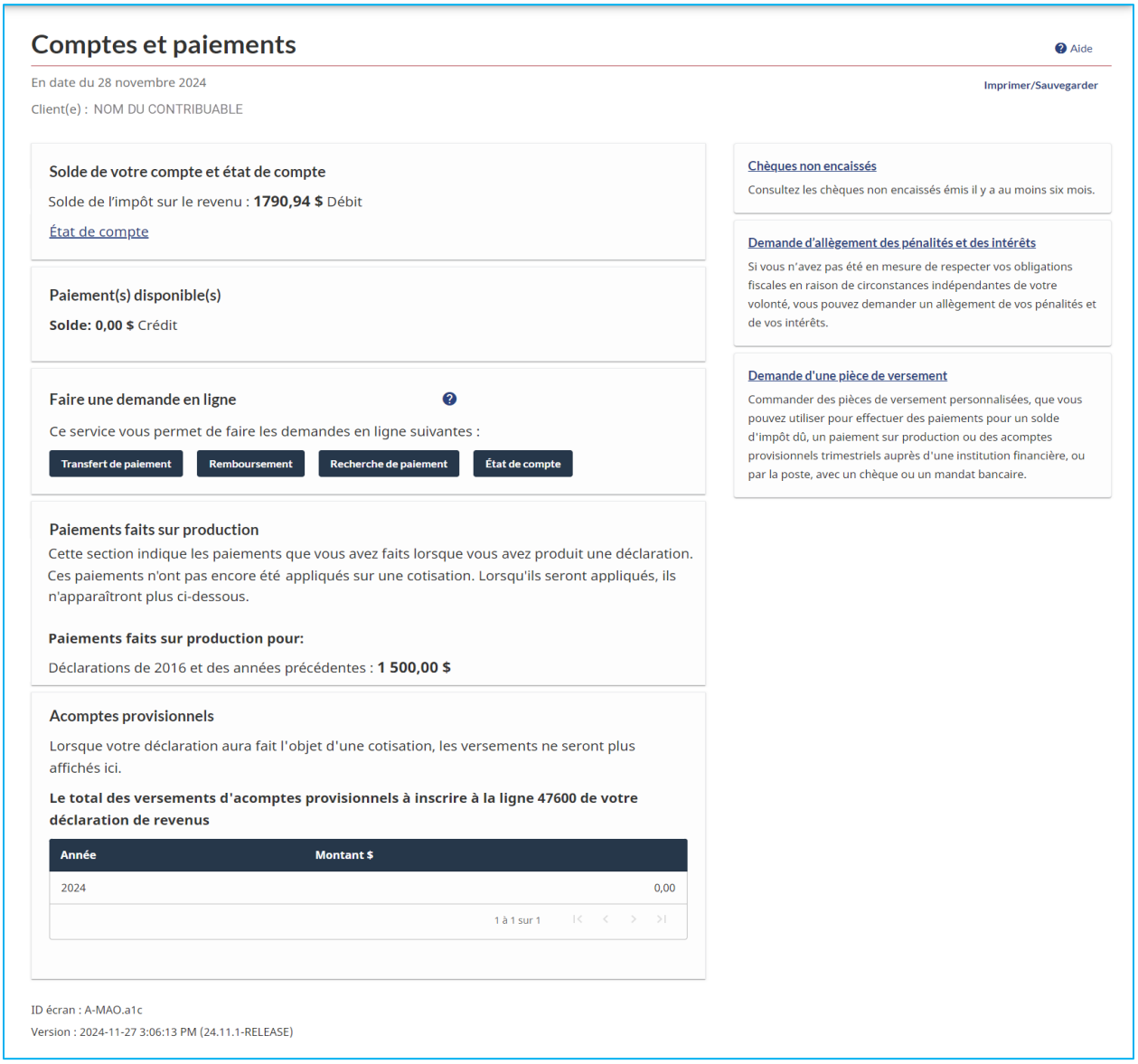

Solde de votre compte et état de compte

La première section indique le solde du compte d'impôt d'un particulier, y compris les intérêts sur les arriérés qui peuvent s'appliquer, calculés jusqu'à la date du jour. Si le contribuable a un solde en appel, celui-ci est indiqué sur une ligne distincte et n'est pas inclus dans le solde du compte.

Le lien **État de compte** permet de voir les transactions qui ont eu lieu dans le compte d'impôt personnel d'un particulier pour la période commençant au début de l'année civile précédente, y compris les cotisations, les nouvelles cotisations, les paiements et les intérêts appliqués. Il indique également le solde actuel du compte du contribuable.

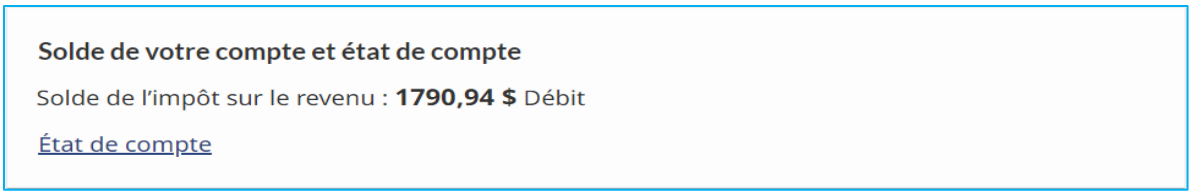

Paiements faits sur production

Si le contribuable a soumis une déclaration montrant un solde dû et que son paiement a été traité avant que la déclaration soit évaluée, ce paiement porte le nom de Paiement fait sur production, et il s'affichera ici.

Acomptes provisionnels

Cette section indique, pour les années énumérées, le total des versements d'acomptes provisionnels que l'ARC a reçus d'un particulier. Ces paiements ne s'afficheront ici que pour les déclarations qui n'ont pas encore été évaluées et seulement jusqu'à ce qu'ils soient appliqués au montant dû dans une déclaration précise.

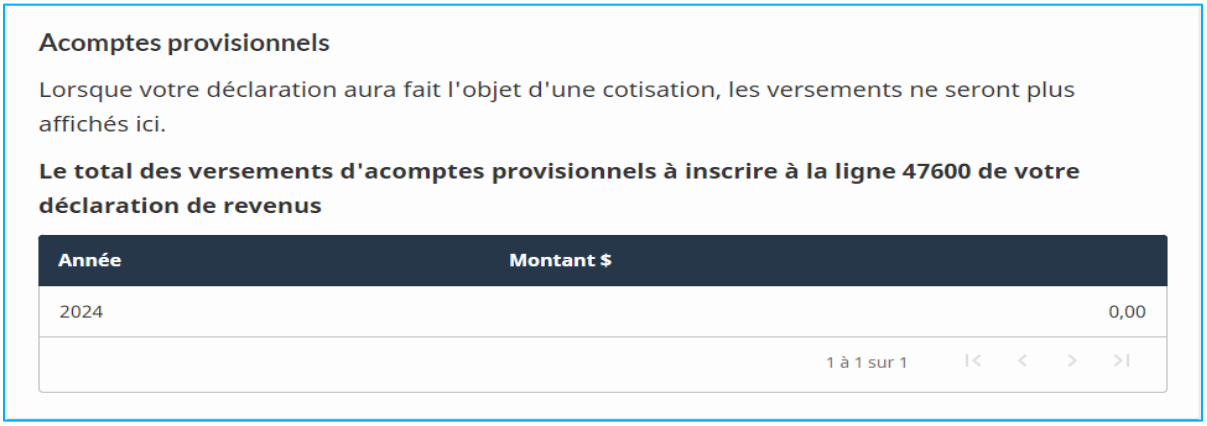

Page Prestations et crédits

Vous pouvez sélectionner une prestation ou un crédit précis pour accéder à la page principale du programme en question. S'il y a lieu, cette page comprendra les renseignements suivants :

- L'information concernant une demande récente d'Allocation canadienne pour enfants
- Les versements
- L'état de compte

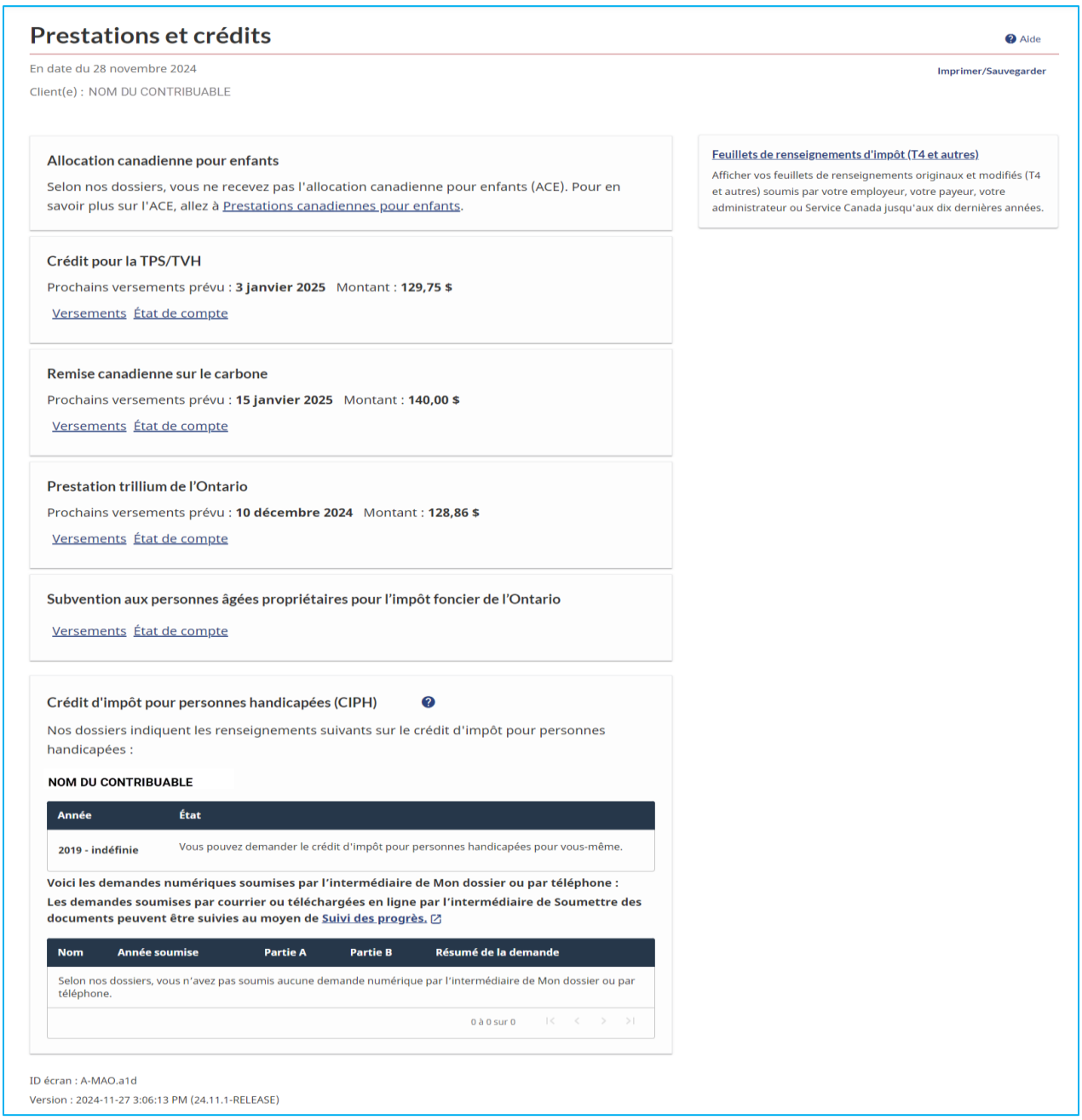

Le lien Versements

Sélectionnez le lien **Versements** situé sous le nom d'une prestation ou d'un crédit spécifique pour afficher les renseignements sur les versements prévus, courants et précédents.

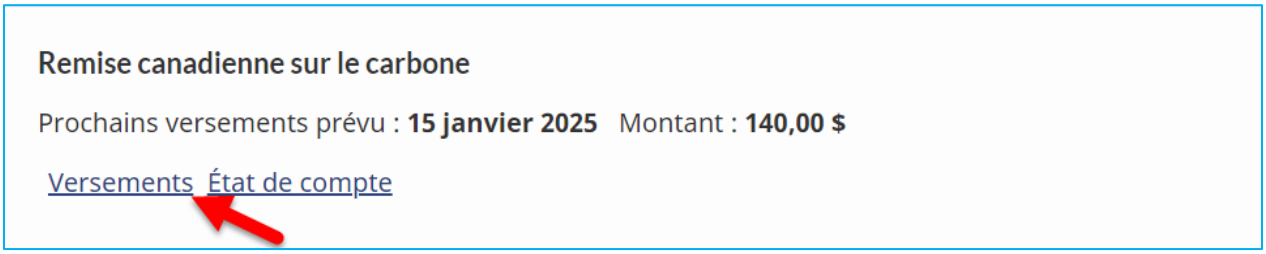

Remise canadienne sur le carbone

Versements

Aide

En date du 29 novembre 2024

Imprimer/Sauvegarder

Client(e) : NOM DU CONTRIBUABLE

Si vous avez un montant dû à un compte administré par l'Agence du revenu du Canada, nous pouvons utiliser la totalité ou une partie de tout paiement courant ou à venir pour réduire ce montant.

avril 2024 - mars 2025

Date	Montant $	État
15 janvier 2025	140,00	Prévu
15 octobre 2024	140,00	Émis
15 juillet 2024	140,00	Émis
15 mai 2024	140,00	Émis

avril 2023 - mars 2024

Date	Montant $	État
15 janvier 2024	122,00	Émis
13 octobre 2023	122,00	Émis
14 juillet 2023	122,00	Émis
14 avril 2023	122,00	Émis

ID écran : A-CFBO.ap

Version : 2024-11-27 3:06:13 PM (24.11.1-RELEASE)

Remise canadienne sur le carbone

15 mai 2024 détails du versement

Aide

En date du 29 novembre 2024

Imprimer/Sauvegarder

Client(e) : NOM DU CONTRIBUABLE

Détails du versement

Description	Méthode	Montant $
Remise canadienne sur le carbone	Dépôt direct	140,00
Total		140,00

ID écran : A-CFBO.apd

Version : 2024-11-27 3:06:13 PM (24.11.1-RELEASE)

La date de chaque versement permet de voir des détails sur ce paiement en particulier, et peut comprendre ce qui suit, s'il y a lieu :

- La date d'émission du versement, le type (chèque ou dépôt direct), le statut et le montant;
- Une répartition des montants fédéraux, provinciaux et territoriaux, y compris les suppléments;
- Les montants rétroactifs des années antérieures; et
- Les renseignements utilisés pour calculer le versement.

Remarque : Il peut arriver que les versements prévus ne soient pas disponibles sur la page des versements. Pour estimer les paiements futurs, utilisez le Calculateur de prestations pour enfants et familles de l'ARC.

Page Régimes d'épargne et de pension

Sur cette page, vous trouverez des informations sur ce qui suit :

- Régime enregistré d'épargne-retraite (REER);
- Compte d'épargne libre d'impôt (CELI);
- Régime d'accession à la propriété (RAP);
- Régime d'encouragement à l'éducation permanente (REEP).

Régimes d'épargne et de pension

Aide

En date du 28 novembre 2024

Imprimer/Sauvegarder

Client(e) : NOM DU CONTRIBUABLE

Régime enregistré d'épargne retraite (REER)

Maximum déductible

Maximum déductible au titre des REER pour 2024 : **33 151,00 $**

Calcul du maximum déductible au titre des REER pour 2024

Maximum déduction au titre des REER des années antérieures

Cotisations inutilisées

Cotisations à un REER inutilisées disponibles pour 2024 : **0,00 $**

Calcul de cotisations inutilisées versées à un REER pour 2024

Historique des cotisations versées à vos REER des années antérieures

Compte d'épargne libre d'impôt (CELI)

Droits de cotisation à un CELI pour 2024 : **69 862,88 $** Avertissement

En date du 1er janvier 2024

Afficher les détails du CELI

Régime d'accession à la propriété (RAP)

Selon nos dossiers, **vous ne participez pas au régime d'accession à la propriété (RAP).**

Si vous participez au Régime d'accession à la propriété (RAP) et que votre participation n'est pas indiquée dans nos dossiers, veuillez appeler la ligne des Demandes de renseignements généraux au 1-800-959-7383, ou envoyer une lettre et les documents à l'appui à l'aide du service Soumettre des documents.

Remarque : Vos calculs du RAP ne seront pas mis à jour si la déclaration de revenus relative à l'année de votre retrait n'a pas fait l'objet d'une cotisation.

Compte d'Épargne Libre d'Impôt pour l'achat d'une première propriété (CELIAPP)

Selon nos dossiers, vous n'avez pas de compte d'épargne libre d'impôt pour l'achat d'une première propriété (CELIAPP).

Si nous avons établi une cotisation à l'égard de votre déclaration de revenus et de prestations de 2023, y compris votre annexe 15 Cotisations, transferts et activités au titre du CELIAPP et que vos renseignements sur le CELIAPP ne figurent pas dans nos dossiers, veuillez appeler la ligne des demandes de renseignements généraux au 1-800-959-7383.

Régime d'encouragement à l'éducation permanente (REEP)

Selon nos dossiers, **vous ne participez pas au régime d'accession à l'éducation permanente (REEP).**

Si vous participez au Régime d'accession à l'éducation permanente (REEP) et que votre participation n'est pas indiquée dans nos dossiers, veuillez appeler la ligne des Demandes de renseignements généraux au 1-800-959-7383, ou envoyer une lettre et les documents à l'appui à l'aide du service Soumettre des documents.

Remarque : Vos calculs du REEP ne seront pas mis à jour si la déclaration de revenus relative à l'année de votre retrait n'a pas fait l'objet d'une cotisation.

Feuillets de renseignements d'impôt (T4 et autres)

Afficher vos feuillets de renseignements originaux et modifiés (T4 et autres) soumis par votre employeur, votre payeur, votre administrateur ou Service Canada jusqu'aux dix dernières années.

ID écran : A-MAO.a1e

Version : 2024-11-27 3:06:13 PM (24.11.1-RELEASE)

Régime enregistré d'épargne-retraite (REER)

La section REER indique le montant maximal déductible en dollars pour l'année en cours, ainsi que le montant des cotisations inutilisées en dollars, versées à un REER pouvant être déduit dans la prochaine déclaration de revenus.

Dans cette section, il y aura des liens vous permettant de voir des informations supplémentaires concernant :

- Le calcul du maximum déductible au titre des REER pour l'année courante,
- Les maximums déductibles au titre des REER des années antérieures,
- Le calcul de cotisations inutilisées versées à un REER pour l'année courante, et
- L'historique des cotisations versées à vos REER des années antérieures.

Compte d'épargne libre d'impôt (CELI)

La page du CELI affiche le plafond des droits de cotisation d'un particulier et le sommaire des transactions.

Le lien **Afficher les détails du CELI** donne accès au sommaire des transactions d'un particulier liées à un CELI, ainsi qu'aux détails de toutes les déclarations de CELI qui ont été produites.

Régime d'accession à la propriété (RAP) et Régime d'encouragement à l'éducation permanente (REEP)

Les sections du RAP et du REEP affichent l'état de compte d'un particulier relatif au RAP ou au REEP si le client participe à l'un ou l'autre de ces programmes, ou aux deux, et qu'il a un montant en souffrance. Pour chaque programme, les informations suivantes seront affichées :

- Le total des retraits;
- Les remboursements annuels précédents;
- Les annulations et les inclusions de revenus; et
- Le solde remboursable et le remboursement requis pour l'année en cours.

Régime d'accession à la propriété (RAP)

Selon nos dossiers, **vous ne participez pas au régime d'accession à la propriété (RAP).**

Si vous participez au Régime d'accession à la propriété (RAP) et que votre participation n'est pas indiquée dans nos dossiers, veuillez appeler la ligne des Demandes de renseignements généraux au 1-800-959-7383, ou envoyer une lettre et les documents à l'appui à l'aide du service Soumettre des documents.

Remarque : Vos calculs du RAP ne seront pas mis à jour si la déclaration de revenus relative à l'année de votre retrait n'a pas fait l'objet d'une cotisation.

Régime d'encouragement à l'éducation permanente (REEP)

Selon nos dossiers, **vous ne participez pas au régime d'accession à l'éducation permanente (REEP).**

Si vous participez au Régime d'accession à l'éducation permanente (REEP) et que votre participation n'est pas indiquée dans nos dossiers, veuillez appeler la ligne des Demandes de renseignements généraux au 1-800-959-7383, ou envoyer une lettre et les documents à l'appui à l'aide du service Soumettre des documents.

Remarque : Vos calculs du REEP ne seront pas mis à jour si la déclaration de revenus relative à l'année de votre retrait n'a pas fait l'objet d'une cotisation.

Page Suivi des progrès

Vous pouvez consulter l'état des dossiers que vous avez soumis à l'ARC sur cette page. Les dossiers indiqués sont en cours ou ont été achevés au cours des 30 derniers jours.

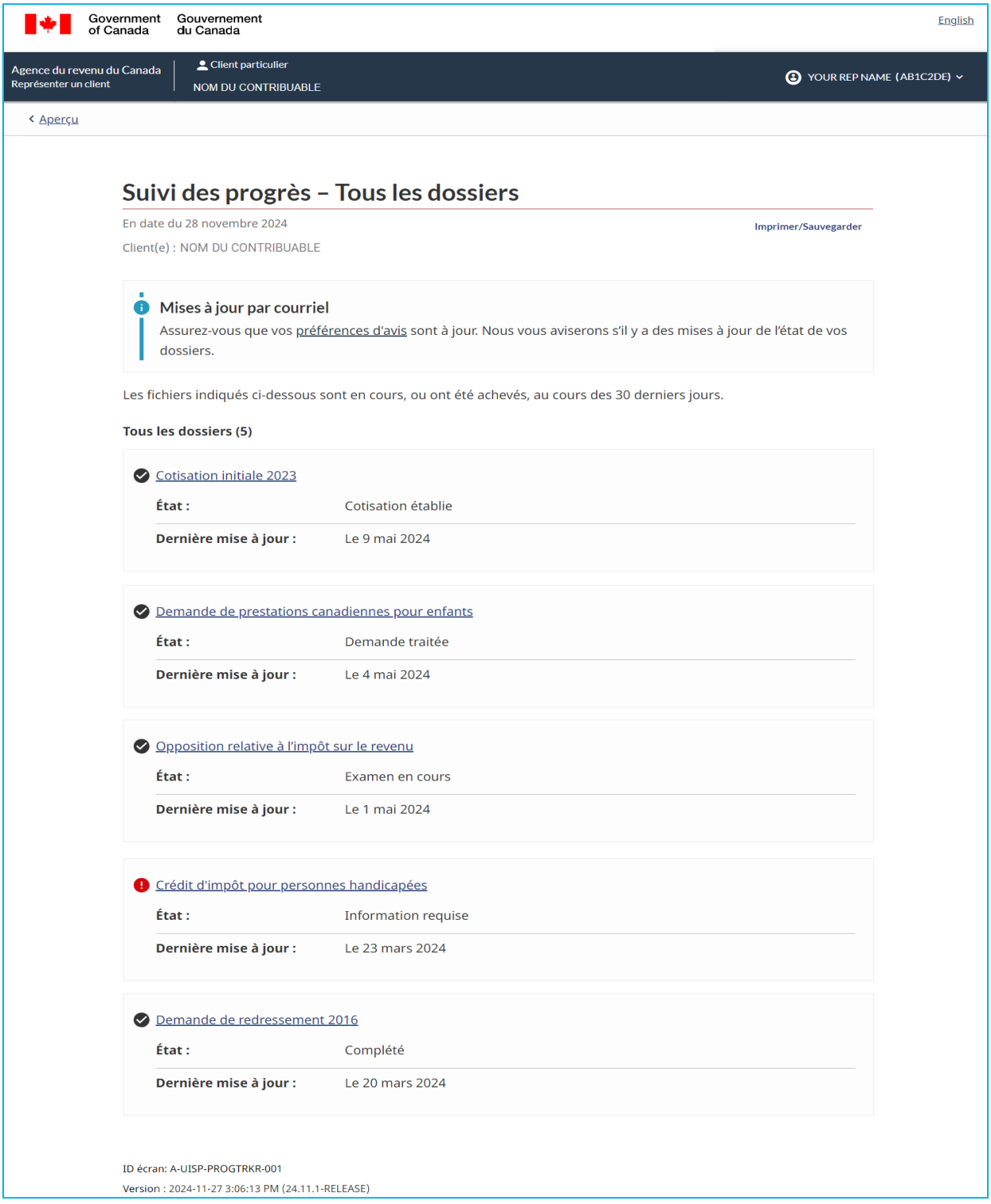

Government of Canada | Gouvernement du Canada — English

Agence du revenu du Canada — Représenter un client | Client particulier — NOM DU CONTRIBUABLE | YOUR REP NAME (AB1C2DE)

< Aperçu

Suivi des progrès – Tous les dossiers

En date du 28 novembre 2024

Imprimer/Sauvegarder

Client(e) : NOM DU CONTRIBUABLE

Mises à jour par courriel

Assurez-vous que vos préférences d'avis sont à jour. Nous vous aviserons s'il y a des mises à jour de l'état de vos dossiers.

Les fichiers indiqués ci-dessous sont en cours, ou ont été achevés, au cours des 30 derniers jours.

Tous les dossiers (5)

Cotisation initiale 2023

État :	Cotisation établie
Dernière mise à jour :	Le 9 mai 2024

Demande de prestations canadiennes pour enfants

État :	Demande traitée
Dernière mise à jour :	Le 4 mai 2024

Opposition relative à l'impôt sur le revenu

État :	Examen en cours
Dernière mise à jour :	Le 1 mai 2024

Crédit d'impôt pour personnes handicapées

État :	Information requise
Dernière mise à jour :	Le 23 mars 2024

Demande de redressement 2016

État :	Complété
Dernière mise à jour :	Le 20 mars 2024

ID écran: A-UISP-PROGTRKR-001

Version : 2024-11-27 3:06:13 PM (24.11.1-RELEASE)